

CONTEXTE NATIONAL

En France, 531 100 personnes sont décédées en 2006, soit une diminution de 1,3 % par rapport à 2005. La baisse touche davantage les femmes (- 1,7 %) que les hommes (- 1,0 %) et elle est particulièrement marquée chez les femmes de 90 ans ou plus. Pour la troisième année, la mortalité est en dessous de celle qu'on pourrait attendre compte tenu du vieillissement de la population et de la prolongation de la tendance des dernières décennies.^[1]

L'espérance de vie à la naissance atteint 84 ans pour les femmes en 2006. Avec une durée de vie moyenne de 77,1 ans, les hommes dépassent, eux, la barre des 77 ans. En un an, les femmes ont gagné 3 mois et demi et les hommes presque 5 mois. L'écart entre eux continue donc de se réduire. Il est de 6,9 ans en 2006, soit juste un an de moins qu'il y a dix ans.^[1]

En 2005, avec une durée de vie moyenne de 76,7 ans, les Français vivent en moyenne presque un an de plus que les Européens (75,8 ans). Ce sont les Italiens qui ont la longévité la plus grande avec 77,6 ans. À l'opposé, les Lettons et les Litvaniens ont une espérance de vie inférieure de plus de dix ans (respectivement 65,6 ans et 65,4 ans).^[1]

La France doit sa situation favorable aux femmes. Les Françaises vivent quasiment deux ans de plus que la moyenne européenne (81,9 ans). Seules les Espagnoles vivent plus longtemps (83,9 ans en 2005). À l'opposé, les Lettones et les Litvaniennes ont, elles, une espérance de vie de 77,4 ans.^[1]

Depuis 2004, le taux de mortalité infantile reste sous le seuil de 4 pour 1 000. Avec 3,8 décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes en 2006, la France se positionne parmi les pays les mieux placés. La moyenne européenne se situe à 4,5 pour 1 000.^[1]

EN MARTINIQUE : Faits marquants

► Sous-mortalité par rapport à la moyenne nationale

Avec un indice comparatif de mortalité (ICM) égal à 97 pour une base 100 en Métropole, la Martinique présente une sous-mortalité globale par rapport à la moyenne nationale. Cette situation s'explique principalement par la sous-mortalité masculine (ICM à 94 pour une base 100 en Métropole) alors que la mortalité féminine ne diffère pas de la moyenne nationale (ICM à 99). Les autres départements d'outre-mer se caractérisent par une mortalité égale (Guadeloupe) ou supérieure (Guyane et Réunion) à la moyenne nationale.

► Près d'un décès sur quatre survient avant 65 ans

Sur la période 2001-2003, on a enregistré en moyenne 2 704 décès dont 1 421 décès masculins et 1 283 décès féminins. Au cours de la première année de vie, on enregistre encore 37 décès chaque année, dont 51 % se produisent chez les garçons. La mortalité prématurée, c'est-à-dire survenant avant 65 ans, représente 24,4 % des décès. La part des décès dits prématurés a un poids plus important chez les hommes (29,7 %) que chez les femmes (18,6 %).

► Une surmortalité masculine présente dès l'âge de 15 ans

L'analyse de la mortalité par tranche d'âge montre que les taux de mortalité infantile (entre 0 et 1 an) restent élevés comparativement aux autres âges de la vie puisqu'un risque équivalent n'est atteint qu'à partir de 55 ans. Passé le premier anniversaire, les taux de mortalité diminuent pour atteindre un minimum entre 5 et 14 ans, avant d'augmenter de façon exponentielle. A partir de 15 ans, plus on vieillit et plus le risque de mourir augmente, les taux de mortalité les plus élevés étant enregistrés après 85 ans. A partir de 15 ans, les taux de mortalité masculins sont supérieurs aux taux féminins. Ils sont le plus souvent deux fois plus élevés sauf entre 15 et 34 ans où le risque de décès des hommes est trois fois plus élevé en raison de l'impact des morts accidentelles et du sida.

A partir de 85 ans, la surmortalité masculine tend à s'atténuer.

► Une espérance de vie comparable à celle de la France métropolitaine

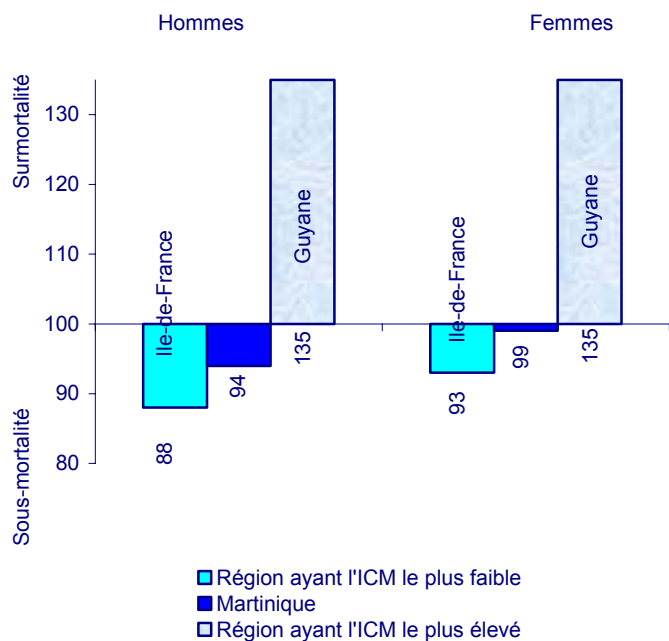
En 2004, l'espérance de vie des habitants de Martinique est proche de celle des habitants de France métropolitaine mais reste inférieure. Si les différences à la naissance sont de 0,5 ans pour les hommes et de 0,9 ans pour les femmes, à 60 ans, elles s'établissent à 0,3 ans pour les hommes et 1,2 ans pour les femmes.

L'écart hommes/femmes est moins marqué qu'en France métropolitaine. Ainsi, il est de 6,7 ans contre 7,1 ans à la naissance et de 4,1 ans contre 5 ans à 60 ans.

► Une diminution globale des taux comparatifs de mortalité

Globalement, entre 2000 et 2002, la mortalité a diminué de 3,7 % chez les femmes et de 2,9 % chez les hommes en Martinique. Cette évolution se traduit par une progression constante de l'espérance de vie comme cela est observé en France métropolitaine.

► **Indice comparatif de mortalité générale en 2001-2003**
(ICM Métropole = 100)



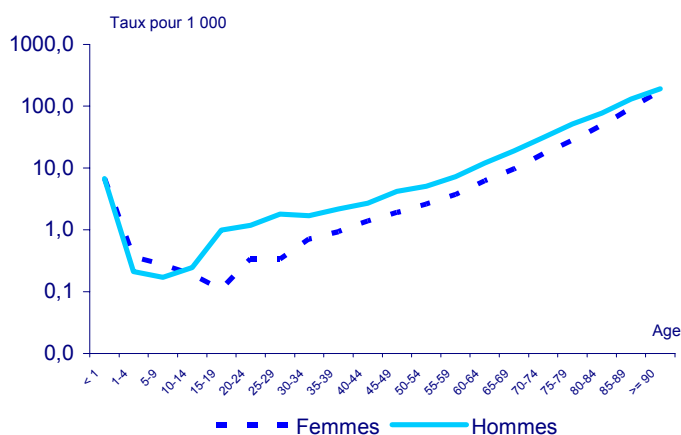
Source : Score-Santé – FNORS – exploitation OSM

► **Répartition des décès en Martinique selon l'âge et le sexe en 2001-2003 (moyenne annuelle)**

	Hommes	Femmes	Total
< 1 an	19 (1,4 %)	18 (1,4 %)	37 (1,4 %)
1 - 14 ans	9 (0,6 %)	11 (0,9 %)	20 (0,7 %)
15 - 34 ans	71 (5,0 %)	21 (1,6 %)	92 (3,4 %)
35 - 64 ans	323 (22,7 %)	188 (14,7 %)	511 (18,9 %)
65 ans et plus	999 (70,3 %)	1 045 (81,4 %)	2 044 (75,6 %)
Total	1 421 (100,0 %)	1 283 (100,0 %)	2 704 (100,0 %)

Source : Score-Santé – FNORS – exploitation OSM

► **Taux de mortalité en Martinique par sexe et par âge en 2001-2003**



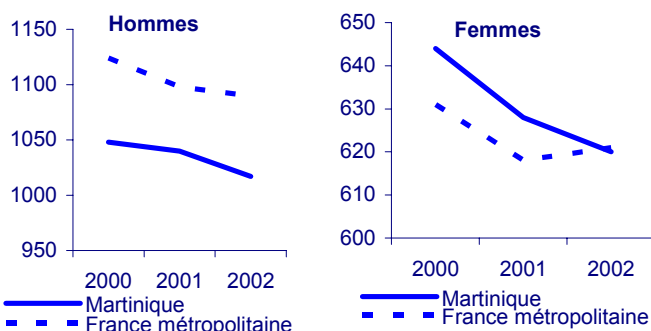
Source : Score-Santé – FNORS – exploitation OSM

► **Espérance de vie à différents âges en 2004**

Espérance de vie	Martinique	France métropolitaine
A LA NAISSANCE		
Hommes	76,2	76,7
Femmes	82,9	83,8
écart hommes - femmes	6,7 ans	7,1 ans
A SOIXANTE ANS		
Hommes	21,1	21,4
Femmes	25,2	26,4
écart hommes - femmes	4,1 ans	5 ans

Source : INSEE - exploitation OSM

► **Evolution des taux comparatifs de mortalité générale entre 2000 et 2002 en Martinique et en France métropolitaine**



Source : Score-Santé – FNORS - exploitation OSM
Unité : pour 100 000

Quelques définitions

L'indice comparatif de mortalité : L'indice comparatif de mortalité est le rapport en base 100 du nombre de décès observés dans la région au nombre de décès qui seraient obtenus si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge étaient identiques aux taux nationaux (ICM France métropolitaine = 100).

Le taux comparatif (ou standardisé sur l'âge) de mortalité : Le taux comparatif (ou taux standardisé direct) est défini comme le taux que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure par âge que la population de référence. Un taux comparatif permet de comparer la situation de territoires ou de deux périodes en éliminant les effets liés aux différences de structure par âge.

Le taux de mortalité : Le taux de mortalité de mortalité est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Bibliographie :

[1] Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record
L.Richet - Mastain, INSEE
« Insee Première », n° 1118, janvier 2007, 4p.

L'indice de développement humain

D'après « Le développement humain dans la Caraïbe : des progrès fragiles ? »

Taha FRANCOIS et Jean-Michel SALMON – CEREGMIA, Faculté de droit et d'économie de la Martinique – Université des Antilles et de la Guyane – ANTIANE n° 65 – Mai 2006 – pp 18-23

En 1990 le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) publie l'indice de développement humain (IDH), qui mesure le niveau de développement d'un pays à travers trois dimensions combinées : la richesse, l'éducation et la longévité. Depuis, le PNUD calcule régulièrement l'IDH pour l'ensemble des États membres de l'ONU, ce qui permet notamment de constater des écarts importants de performances sociales réalisées par les pays en développement, pour un niveau de revenu donné.

L'IDH est toujours compris entre 0 et 1. Le PNUD classe les pays en trois catégories : développement humain élevé (IDH supérieur à 0,8), développement humain moyen (IDH compris entre 0,5 et 0,8) et enfin développement humain faible (IDH inférieur à 0,5).

Dans l'édition 2002 du Rapport sur le développement humain, le PNUD a calculé l'IDH pour 173 pays sur les données de l'année 2000. La Norvège, se maintient à la première place qu'elle a ravi au Canada depuis 1999, avec un IDH de 0,942. Le Canada ferme le trio de tête avec un IDH de 0,940, juste derrière la Suède (0,941). La France oscille depuis quelques années entre la 11^e et la 13^e place, alors qu'elle occupait la deuxième place en 1995. La valeur de l'IDH en France en 2000 est de 0,928.

Dans le palmarès pour la région Caraïbe à laquelle sont ajoutées les Antilles et la Guyane, la Martinique arrive en tête avec un IDH égal à 0,880, juste avant la Barbade (0,871), premier État de la Caraïbe classé par le PNUD. La Guadeloupe et la Guyane prennent respectivement les troisième et quatrième places avec des IDH atteignant 0,858 et 0,850.

Les Bahamas (0,826) viennent en cinquième position.

Saint-Kitts-et-Nevis fait une belle performance à la 6^{ème} position avec 0,814. Cuba se classe beaucoup plus avantageusement selon l'IDH que par rapport au classement selon le PIB par habitant (gain de quarante cinq places), ce qui témoigne d'une capacité à réaliser d'excellentes performances de santé et d'éducation dans un contexte économique difficile. De même la Dominique gagne dix huit places. A l'inverse, ce sont toujours la République Dominicaine, le Guyana et plus loin Haïti qui ferment la marche.

Sur les 17 pays étudiés, huit pays/régions sont considérés comme ayant atteint un niveau de développement humain élevé, huit sont encore à un niveau de développement moyen, mais dans le haut de la tranche (avec des IDH compris entre 0,7 et 0,8) et enfin un seul, Haïti, ne parvient pas à quitter la catégorie des pays à faible niveau de développement humain.

	1992		1995		2000		
	Rang dans la Caraïbe selon l'IDH	IDH	Rang mondial	IDH	Rang mondial	IDH	Rang mondial
Niveau de développement élevé (IDH > 0,8)							
Martinique	1	0,897	19	0,931	16	0,880	30
Barbade	2	0,894	20	0,909	24	0,871	31
Guadeloupe	3	0,878	23	0,914	21	0,858	32
Guyane	4	0,840	41	0,890	33	0,850	34
Bahamas	5	0,854	36	0,893	32	0,826	41
Saint-Kitts-et-Nevis	6	0,730	70	0,854	50	0,814	44
Trinité-et-Tobago	7	0,855	35	0,880	40	0,805	50
Antigua-et-Barbuda	8	0,796	55	0,895	29	0,800	52
Niveau de développement moyen (0,5 > IDH > 0,8)							
Cuba	9	0,666	89	0,729	85	0,795	55
Dominique	10	0,749	64	0,879	41	0,779	61
Sainte-Lucie	11	0,709	77	0,839	58	0,772	66
Grenade	12	0,707	78	0,851	51	0,747	83
Jamaïque	13	0,749	65	0,735	84	0,742	86
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	14	0,732	69	0,845	55	0,733	91
Rep. Dominicaine	15	0,638	96	0,720	88	0,727	94
Guyana	16	0,580	107	0,670	100	0,708	103
Niveau de développement faible (IDH < 0,5)							
Haïti	17	0,354	137	0,340	159	0,471	146

Observatoire de la Santé de la Martinique

Réalisation : Isabelle PADRA

ISSN : 1146-0830

Courriel : ors.martinique@wanadoo.fr